

Conseil régional du Centre-Val de Loire

Session plénière des 16 et 17 décembre 2021

Question orale déposée par le groupe

Centre Démocrate, Républicain et Citoyen

Monsieur le Président, mes chers collègues,

Depuis trois semaines les révélations de « l'affaire Munsch-Masset » secoue la vie politique de notre région. Ex-1ère adjointe à la ville de Tours et Conseillère régionale, le mari de madame Cathy Munsch-Masset est accusé de « faux et usage de faux », d'« abus de confiance » et elle-même accusée de « recel d'abus de confiance aggravé ». Nous pensons, bien sûr, aux salariés de l'association concernée et aux familles qui doivent ressentir un profond sentiment de trahison.

Sans nous prononcer sur le fond de l'affaire dont il appartiendra à la Justice de faire toute la lumière, l'impact inévitable de ces accusations sur la confiance de nos concitoyens envers leurs représentants politiques nous oblige à réagir en tant qu'institution régionale.

Vous avez ainsi rapidement pris la décision d'écarter l'élue concernée de toutes ses représentations régionales et portez l'ambition que la Région se constitue partie civile dans le procès. Vous avez également annoncé le lancement d'un audit sur les attributions de subvention de la Région.

Nous saluons ces initiatives qui sont, dès à présent, de nature à montrer votre volonté d'agir. Nous considérons qu'il faudra aller encore plus loin.

En effet, le dernier baromètre 2021 Opinionway sur la confiance des Français dans leurs institutions politiques est sans appel :

- 77% des français se désintéressent de la politique,
- 65% jugent leurs élus « plutôt corrompus ».

Dans ce cadre, monsieur le Président, pouvez-vous éclairer notre assemblée sur le périmètre d'investigation confié à cet audit et le calendrier prévu pour sa réalisation ?

Quelles actions pouvez-vous mettre en place pour prévenir les risques de conflits d'intérêts d'élus et assurer les déports de ceux engagés dans des structures associatives ou privées comme c'est le cas pour les élus nationaux ou la haute fonction publique ?

Nous souhaiterions pour conclure, monsieur le Président, chers collègues, partager avec vous des initiatives qui sont prises par d'autres collectivités comme à Toulouse, Bobigny ou même ici à Olivet pour moderniser notre démocratie.

Comme, par exemple, la **constitution d'une commission éthique** chargée de recueillir et de suivre les déclarations d'intérêts et de patrimoine des élus ainsi que faire les signalements de déports nécessaires en amont des délibérations.

Ou encore la signature en début de mandat d'une **Charte de déontologie**, dans laquelle chaque élu s'engage à ne participer à aucune prise de décisions pour laquelle il serait à la fois juge et partie.

Monsieur, le Président, la Région Centre-Val de Loire ne pourrait-elle pas s'inspirer de ces initiatives afin que cette désolante affaire ne laisse pas qu'un profond sentiment de dégout et de défiance mais provoque un sursaut salvateur ? Car ici ce n'est évidemment pas votre personne qui est manifestement en cause, ce sont notre institution et notre démocratie qui souffrent de ces comportements individuels.